



2019

**Voyages
& Escapades**



ZI des Moulins - 38830 Saint-Pierre d'Allevard
CRÈTS EN BELLEDONNE
Tél. : 04 76 97 50 35 - contact@allvoyages.com
IMO38150001 - SIRET 32974669700047

*Pour vos voyages individuels
ou en groupe*

www.europe-autocars.com

EDITO



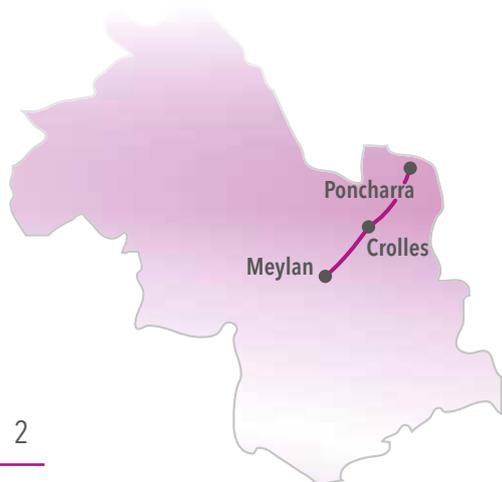
Venez découvrir notre nouvelle production de voyages 2019. Beaucoup de nouveautés qui, je l'espère, vous raviront et vous permettront de découvrir nos régions et ses différents territoires. Vous retrouverez dans notre catalogue ce qui nous caractérise :

- Des voyages de qualité à prix compétitifs
 - De la proximité et de la convivialité
 - Du confort et de la sécurité
- Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous espérons très prochainement dans nos cars !

Alexandre Anselmino

3 POINTS DE PRISE EN CHARGE POUR VOUS FACILITER LA VIE

- Meylan Plaine Fleurie : arrêt de bus du Parking de Carrefour
- Crolles Rond Point du Raffour : arrêt de bus situé sur le Rond-Point
- Pontcharra Parking Le Coléo : parking du centre culturel



POUR NOUS JOINDRE, c'est facile !

✉ Retournez-nous complété le bulletin de réservation en fin de catalogue à : EuropeAutocars, ZI des Moulins, 38830 Saint-Pierre d'Allevar - Crêts en Belledonne.

☎ Appelez notre service commercial au **04 76 97 59 78**.

@ contact@allvoyages.com - www.europe-autocars.com

N'hésitez pas à nous rendre visite sur notre site. Vous y trouverez toutes nos offres actualisées, les voyages en groupe ouverts aux individuels, les sorties de dernière minute à la journée ou la demi-journée...

NOS ATOUTS...

- Tous les voyages que nous proposons ont été testés et approuvés par nos équipes. Nous organisons la plupart de nos voyages directement avec les prestataires, nous les sélectionnons sur des critères précis et nous définissons les programmes avec rigueur. Pas question de s'ennuyer, mais pas question de courir non plus !
- Le plus EuropeAutocars : nos voyages sont garantis à partir de 35 inscrits. Nous n'encaissons pas votre chèque tant que nous ne sommes pas certains de maintenir la sortie !
- Nous sommes à votre écoute pour être toujours au plus près de vos attentes. Une remarque, une suggestion, une envie ? Faites-nous en part, nous nous démenons pour répondre à vos besoins.
- Nous ne lésinons pas sur la qualité des prestations ! Si nous serrons nos prix, c'est pour pouvoir offrir les meilleurs services au plus grand nombre.
- Du sérieux, oui, mais sans jamais nous départir de notre bonne humeur et de notre enthousiasme. C'est bien simple, si nous le pouvons, nous partirions avec vous sur chacune de nos destinations...
- Une petite surprise vous attend sur chacune de nos sorties, mais chuuut !

Europe Autocars, Vous, c'est Nous !

Voyages à la place

Europe Autocars vous propose toute l'année des destinations à la journée ou sur courts séjours.

Voyages de groupes

Nous organisons pour vous des séjours clé en main en France, en Europe et partout dans le monde, en car, en train, en avion.

Voyages occasionnels

CE, clubs sportifs, associations : la meilleure qualité, au meilleur prix.

Voyages scolaires

Du primaire au lycée, nous transportons les élèves en toute sécurité sur les sorties pédagogiques et les voyages découvertes.

SOMMAIRE à la journée ou en séjour

N°	VOYAGE OU ESCAPADE	DATE	PAGE
MARS			
1	Salon de l'Auto à Genève	17 mars	4
AVRIL			
2	Circuit Pouilles	du 19 au 27 avril	12
3	Turin en liberté	20 avril	5
4	Aigues-Mortes	27 avril	5
MAI			
5	Les Cinque Terre	du 2 au 5 mai	13
6	Chaplin's World	4 mai	5
7	Saint-Malo	du 4 au 8 mai	13
8	Fête des fleurs à Gerone et Barcelone	du 9 au 12 mai	14
9	Fondation Pierre Gianadda	11 mai	6
10	Turin en liberté	18 mai	5
11	Vignes et campagne en Pays de Cruseilles	25 mai	6
JUIN			
12	Baux de Provence	1 ^{er} juin	6
13	Yvoire	8 juin	7
14	Puy de Dome	du 14 au 16 juin	14
15	Chanaz	15 juin	7
16	Normandie et Bretagne	du 17 au 23 juin	15
17	Turin en liberté	22 juin	5
18	Marseille	29 juin	7
JUILLET			
19	Saveurs et senteurs de provence	6 juillet	8
20	Chamonix	27 juillet	8
AOÛT			
21	Fête du lac d'Annecy	4 août	8
SEPTEMBRE			
22	La Forêt Noire - Lac de Constance	du 1 ^{er} au 6 septembre	16
23	Fondation Pierre Gianadda	14 septembre	9
24	Périgord : Pourpre, Blanc et Noir	du 14 au 18 septembre	17
25	Marseille	21 septembre	7
26	Turin en liberté	28 septembre	5
OCTOBRE			
27	Déjeuner dansant à Merкурол	5 octobre	9
28	Salou	du 5 au 10 octobre	18
29	Vallon Pont d'Arc	12 octobre	9
30	Grasse	du 18 au 20 octobre	19
31	Saveurs et merveilles du Dauphiné	19 octobre	10
32	Turin en liberté	26 octobre	5
DÉCEMBRE			
33	Marché de Noël en Alsace	du 6 au 8 décembre	20
34	Fête des Lumières de Lyon	7 décembre	10
35	Montreux	14 décembre	10
36	Réveillon en Haute Savoie	du 30 décembre au 3 janvier 2020	21
37	Réveillon en Espagne	du 30 décembre au 3 janvier 2020	22

à la journée...



à la journée **SALON DE L'AUTO À GENÈVE**

17 mars

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, l'entrée au Salon, l'assurance rapatriement.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

43€



Le salon international de l'automobile de Genève se tiendra cette année du 7 au 17 mars, pour la 89^{ème} édition. Ce salon fait partie des plus importantes manifestations de ce genre au monde. Venez découvrir les nouveautés ! Le matin, départ de votre lieu de prise en charge pour le Salon à Genève. Journée libre. Retour.

TURIN EN LIBERTÉ à la journée



Visitez Turin au gré de vos envies : shopping, musées, monuments. Quelques suggestions : le musée égyptologique, le musée du cinéma, le Palais Royal, la place Castello...



20 avril
18 mai
22 juin
28 septembre
26 octobre

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, l'assurance rapatriement.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

35€

AIGUES-MORTES à la journée



Découvrez la Camargue en commençant par la visite d'une manade. Au cœur du troupeau en remorque tractée, vous profiterez d'explications sur l'élevage, les traditions taurines et les courses camarguaises. Cette visite sera suivie d'un déjeuner typique. Après-midi libre aux remparts d'Aigues-Mortes.

27 avril

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, la visite de la manade en remorque tractée, le déjeuner et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

70€

CHAPLIN'S WORLD à la journée

En Suisse à Corsier-sur-Vevey



Chaplin's World™ © Bubbles Incorporated

Vivez une expérience inédite à travers le temps et la magie du cinéma. Trois lieux (le manoir, le studio, le parc), pour partir à la rencontre de l'un des artistes les plus surprenants du XX^{ème} siècle et découvrir un maître de l'émotion.

4 mai

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, l'entrée au Chaplin's World, l'assurance rapatriement.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

59€

En Suisse à Martigny - Trésors impressionnistes « la collection Ordrupgaard »

11 mai

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme, l'entrée à la fondation, l'assurance rapatriement.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

49€



Riche de soixante œuvres exceptionnelles, l'exposition Trésors impressionnistes propose un magnifique « voyage » parmi les chefs-d'œuvre du fameux Musée Ordrupgaard de Copenhague, qui rassemble les plus grandes figures de la peinture française du XIX^e siècle :

Edgar Degas, Paul Cézanne, Claude Monet, Paul Gauguin, Henri Matisse...

à la journée **VIGNES ET CAMPAGNE EN PAYS DE CRUSEILLES**

25 mai

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme, les visites, le repas (hors boissons) et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

69€

Venez visiter la cave et les vignes de Féchy. Vous profiterez d'échanges avec le viticulteur pour découvrir le travail de la vigne et la vinification. La visite se terminera par une dégustation de vins et de produits du terroir. Déjeuner dans une auberge puis visite guidée du site des ponts de la Cailles, récemment labellisé site touristique emblématique de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



à la journée **CARRIÈRES DE LUMIÈRES AUX BAUX DE PROVENCE**

1^{er} juin

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme, les visites, le repas (hors boissons) et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

85€



Situé sur un éperon rocheux au cœur des Alpilles, le château des Baux de Provence est l'un des endroits les plus majestueux de France. Après votre visite, vous déjeunerez dans un restaurant provençal puis vous visiterez les monumentales Carrières de Lumières offrant des spectacles multimédias uniques au monde.

JOURNÉE LIBRE À YVOIRE à la journée



Maisons en pierre à balcons de bois, ruelles fleuries de glycines et de géraniums... On l'appelle «la perle du Léman». Dominant les bords du lac qui fit du village un port de pêcheurs et de bateliers. Le donjon carré est l'un des vestiges du passé médiéval d'Yvoire qui

a fêté, en 2006, les 700 ans de ses fortifications érigées par Amédée V le Grand, comte de Savoie.

8 juin

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme, et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

29€

JOURNÉE DÉCOUVERTE DE CHANAZ à la journée



Embarquement pour la croisière « le nord du lac du Bourget et le canal de Savière. Le Chanaz est le seul bateau à Aube à naviguer sur le canal et le lac. Non polluant et silencieux, grâce à sa propulsion électrique, il vous laissera découvrir la nature autrement. Avant cette balade, vous visiterez la cuivrie de Bugey, la distillerie Kario,

suivie d'une dégustation de vins de Savoie au Caveau et d'un déjeuner.

15 juin

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme, le déjeuner avec boissons, la croisière sur le canal, dégustation de vins de Savoie au caveau, visite de la cuivrie, visite de la distillerie et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

63€

MARSEILLE à la journée



Venez passer une journée à Marseille : MUSEM, Basilique, vieux port ou dégustation d'une bouillabaisse, une journée libre pour découvrir la cité phocéenne selon vos envies.

29 juin
21 septembre

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

37€

à la journée SAVEURS ET SENTEURS DE PROVENCE

6 juillet

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, dégustation de biscuits et chocolaterie, découverte du savon, le déjeuner avec boissons et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

65€



Venez déguster les biscuits de Provence !!! Déjeuner provençal. Lors de cette journée, vous découvrirez l'histoire du savon, les étapes de sa fabrication artisanale. Le chocolat n'aura également plus de secret pour vous, de la plantation jusqu'à la tablette. Grâce à un espace vitré, explications sur les différents processus de façonnage de la fève de cacao jusqu'au chocolat prêt à être savouré...

à la journée CHAMONIX

27 juillet

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme et l'assurance rapatriement

- PRIX PAR PERSONNE -

29€



Aiguille du Midi, Mer de glace, Montanvers ou simple balade... La cité de l'alpinisme vous attend pour une journée au gré de vos envies.

à la journée FÊTE DU LAC D'ANNECY

4 août

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, place assise (chaise) en zone rouge et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

65€



Le premier samedi du mois d'août, la baie d'Albigny devient le cadre enchanteur du plus grand spectacle pyrotechnique d'Europe...

70 minutes de feu d'artifice rythmé par la musique, les lumières, les jeux d'eau...

Un spectacle unique à voir au moins une fois dans sa vie ! Issu de la grande fête « vénitienne » donnée en 1860 en l'honneur de la venue de Napoléon III, cet événement a su évoluer en intégrant toutes les nouvelles techniques des feux d'artifice et en faisant appel à des créateurs d'émotions de renom.

FONDATION PIERRE GIANADDA à la journée

En Suisse à Martigny - Rodin Giacometti



Créée en partenariat entre la Fondation Giacometti, Paris, et le Musée Rodin à partir de leurs importantes collections, l'exposition «Rodin-Giacometti» organisée à la Fondation Gianadda est la première à souligner, interroger et étudier les parallèles, les échos, et la généalogie possible entre l'œuvre des deux artistes.

14 septembre

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, l'entrée à la fondation et l'assurance rapatriement.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

49€

DÉJEUNER DANSANT À MERCUROL à la journée



Sur les bases d'un ancien moulin entièrement rénové, venez déguster les produits naturels de la ferme. Déjeuner tout à volonté. Après-midi dansant, clairette de Die, balade dans la ferme, pétanque, cartes...

5 octobre

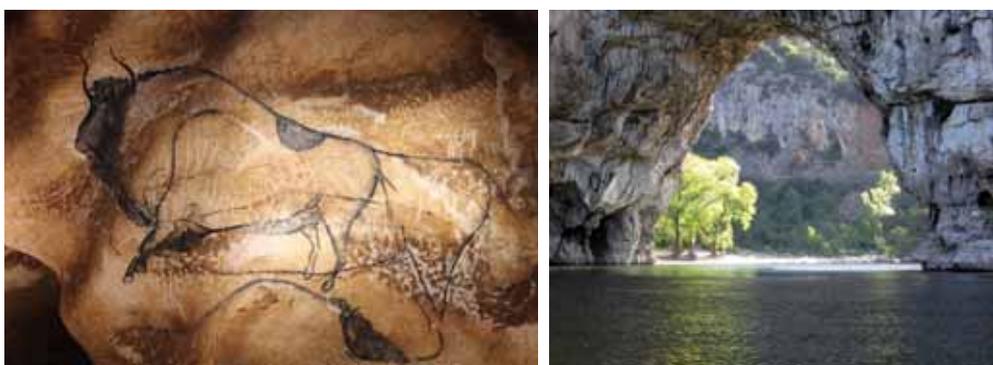
CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, le repas, l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

65€

VALLON PONT D'ARC à la journée



Dans une grotte profonde les premiers artistes de l'histoire de l'Humanité ont peint un chef d'œuvre : des chevaux, des lions, des rhinocéros et bien d'autres animaux saisis sur le vif, courant, chassant ou s'affrontant. 36 000 ans plus tard, venez à leur rencontre ! Déjeuner libre et poursuite de la journée avec une visite guidée de la descente des gorges.

12 octobre

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, la visite de la caverne, le tour panoramique guidé des gorges et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

52€

à la journée SAVEURS ET MERVEILLES DU DAUPHINÉ

19 octobre

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, visite du site de production de la raviole du Dauphin, visite guidée du site du musée des dauphins et de la flore du Vercors, Saint-Antoine l'Abbaye (libre), le déjeuner et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

65€



Les ravioles de Royans, Saint-Antoine l'Abbaye classé plus beau village de France, le site médiéval du Couvent des Carmes... Cette journée rassemble les plus beaux fleurons de notre patrimoine et de notre terroir.

à la journée FÊTE DES LUMIÈRES DE LYON

7 décembre

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme et l'assurance rapatriement.

- PRIX PAR PERSONNE -

25€



La promesse d'émotions fortes, de poésie et de magie spectaculaire en plusieurs parcours qui vous mènent à travers la ville ! Baladez-vous dans le centre-ville de Lyon redessiné et réinterprété par la lumière et l'imagination de concepteurs venus du monde entier. La Fête des Lumières met en valeur le patrimoine d'exception de la Presqu'île de Lyon, ses monuments, ses places dans des scénographies qui utilisent la lumière aussi bien que la vidéo.

à la journée MONTREUX

14 décembre

CE PRIX COMPREND

Le transport aller-retour en car grand tourisme, la journée libre sur place et l'assurance rapatriement.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

36€



La ville de Montreux (Suisse) est située dans une baie protégée sur le lac Léman, entourée de vignobles, et dans l'époustouflant décor des Alpes enneigées. Des rives du lac Léman jusqu'au sommet des montagnes avoisinantes, Montreux Noël propose plusieurs activités autour de son traditionnel Marché de Noël qui raviront les visiteurs de tous âges.

séjours...





1^{er} jour : Samedi 20 avril Ravenne et Côte Adriatique

Départ dans la nuit de vendredi à samedi de votre lieu de prise en charge pour Ravenne - 603 km (8h). A votre arrivée à Ravenne, **petit-déjeuner au café Letterario**. Rencontre avec votre guide francophone pour une **visite de Ravenne** à pied (2h30). Déjeuner au restaurant local. Continuation vers la Côte Adriatique (260 km). Installation à votre hôtel où vous serez accueillis par votre accompagnatrice Francophone locale, à disposition pour la durée du séjour. Dîner et hébergement dans un hôtel 4* aux alentours d'Ancona.

2^{ème} jour : Dimanche 21 avril Ancone / Pescara / Bisceglie (164 km)

Petit-déjeuner. Départ le matin vers les Abruzzes (env. 160 km). Arrêt à **Pescara** pour un temps libre. Déjeuner dans un restaurant local. Continuation vers les Pouilles (environ 273 km). Dîner et hébergement dans un hôtel 4* dans la région de Bisceglie / Barletta ou alentours.

3^{ème} jour : Lundi 22 avril Castel del Monte / Bari (306 km)

Petit-déjeuner. Journée consacrée à la **visite guidée de Castel del Monte et Bari** (7/8 h). Déjeuner dans un restaurant local. Nous partirons à la découverte de Bari. Dîner et hébergement dans un hôtel 4* dans la région de Alberobello / Ostuni / Martina Franca ou alentours.

4^{ème} jour : Mardi 23 avril Ostuni / Lecce (160 km)

Petit-déjeuner. Journée consacrée à la **visite guidée d'Ostuni + Lecce** (9 h). Déjeuner dans un restaurant local. Dîner et hébergement dans un hôtel 4* dans la région de Alberobello / Ostuni / Martina Franca ou alentours.

5^{ème} jour : Mercredi 24 avril Matera + Alberobello (150/200 km)

Petit-déjeuner. Journée consacrée à la **visite de Matera + Alberobello** (8/9 h). Déjeuner à base de spécialité locale. Dîner et hébergement dans un hôtel 4* dans la région de Alberobello / Ostuni / Martina Franca ou alentours.

6^{ème} jour : Jeudi 25 avril Pouilles / Caserta / Tivoli (550 km)

Petit-déjeuner. Transfert vers le Palais **Royal de Caserta**. A l'arrivée, déjeuner dans le **restaurant de la Reggia**. Rencontre avec un guide francophone locale et **visite du magnifique palais avec son parc** (3 h). Dîner et hébergement dans un hôtel 3* dans la région de Roma Sud-Est, Tivoli ou alentours.

du 19 au 27 avril

CE PRIX COMPREND

Transport en autocar grand tourisme pour toute la durée du séjour. Hébergement (base chambre standard) en demi-pension (3 plats + 1/2 eau + 1/4 de vin) avec buffet continental. Les repas. Guide francophone local. Les entrées aux visites.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre single. Les taxes de séjour. L'assurance annulation et rapatriement : +37 €. Les extras, pourboires et dépenses à caractère personnel. Tout ce qui n'est pas mentionné au programme.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

1205€

7^{ème} jour : Vendredi 26 avril Tivoli / Volterre (350 km)

Petit-déjeuner. Transfert vers **Tivoli** où votre guide francophone vous attendra pour une visite en matinée de la **ville d'Este** (2 heures). Ensuite, départ vers la Toscane. Déjeuner dans un restaurant local (zone Chianciano ou alentours). Dîner et hébergement dans l'hôtel 4* dans la région de Volterra ou alentours.

8^{ème} jour : Samedi 27 avril Volterre et retour (600 km)

Petit-déjeuner. Le matin, visite pédestre guidée de la mystérieuse **ville de Volterra** (2 heures). Déjeuner dans un restaurant local. Retour, arrivée vers 23h30.



SEJOUR LES CINQUE TERRE 4 jours



1^{er} jour : Jeudi 2 mai - Turin

En matinée : Départ de votre lieu de prise en charge pour Turin – 232 km (3h15). Déjeuner libre (tiré des sacs). **Journée**

libre à Turin. Départ pour Sarzana – 300 km, où se trouve votre hôtel 3*. Dîner et logement.

2^{ème} jour : Vendredi 3 mai - Les 5 Terres

Petit-déjeuner. **Journée libre aux Cinque Terre**, au départ de la gare de la Spezia. Vous vous déplacerez entre les villages en train (le train card). Dîner et logement.

3^{ème} jour : Samedi 4 mai - Les 5 Terres

Petit-déjeuner. Journée libre aux Cinque Terre, au départ de la gare de la Spezia. Vous vous déplacerez entre les villages en train (avec le train card). Dîner et logement.

4^{ème} jour : Dimanche 5 mai

Petit-déjeuner. Départ pour Suse – 329 km (3h15). Après-midi libre. Retour.

du 2 au 5 mai

CE PRIX COMPREND

Transport en autocar grand tourisme pour toute la durée du séjour. Hébergement en 1/2 pension. Les Cinque Terre train card pour les 2 jours. La taxe de séjour.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre single. L'assurance annulation rapatriement: + 12€. Les extras, pourboires et dépenses à caractère personnel. Tout ce qui n'est pas mentionné au programme.

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

389€

SAINT-MALO 5 jours



1^{er} jour : Samedi 4 mai - Saint-Malo

Départ de votre lieu de prise en charge en car grand tourisme pour Saint-Malo. Déjeuner libre. Dîner. Logement hôtel 3* type Brithotel le Transat région St-Malo.

2^{ème} jour : Dimanche 5 mai Saint-Malo cité corsaire et croisière sur la Rance (35 km)

Petit-déjeuner. Route vers Saint-Malo. **Visite en petit train de la cité corsaire** blottie derrière ses remparts avec la vieille ville au charme unique autour de son château et sa cathédrale Saint Vincent. **Déjeuner typique.** Départ pour Dinard. **Croisière promenade sur la Rance**, l'une des plus belles rivières de France et découvrez les charmes de ses

petits ports, ses villages, ses moulins. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

3^{ème} jour : Lundi 6 mai Cancale et le Mt St Michel (120 km)

Petit-déjeuner. Départ pour Cancale par la côte et arrêt à la pointe du Grouin. **Visite de la ferme marine puis dégustation d'huîtres** à la fin de la visite. Continuation vers le **Mont Saint Michel. Déjeuner typique.** Rencontre avec votre guide et **visite guidée du Mont Saint Michel** la Merveille de l'Occident se dressant au cœur d'une immense baie envahie par les plus grandes marées d'Europe. Temps libre. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

4^{ème} jour : Mardi 7 mai Dinan et le Cap Fréhel (120 km)

Petit-déjeuner. Départ vers **Dinan** Citadelle médiévale située au fond de l'estuaire de la Rance, Dinan est encore aujourd'hui ceinte de ses remparts, les plus importants et les plus anciens de Bretagne. Visite guidée de la ville. **Déjeuner typique.** L'après midi départ vers le **Cap Fréhel**, pointe de grès rose au relief tourmenté offrant l'une des plus belles vues de Bretagne puis visite guidée

du 4 au 8 mai

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme sur toute la durée du séjour. Hébergement selon programme. Taxe de séjour. La pension complète du dîner du J1 au petit-déjeuner du J5 (menu 3 plats + 1/4 vin + 1 café aux déjeuners). Visites guidées: Dinan (1h30), Mt St Michel (1h30 hors Abbaye), Fort La Latte (1h). Petit train St-Malo (30 minutes). Croisière sur la Rance (1h30). Visite de la ferme marine avec dégustation (1h30).

CE PRIX NE COMPREND PAS

Supplément chambre individuelle : 128€ par personne. Les assurances (assistance, rapatriement et annulation): 21€. Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend ».

- PRIX PAR PERSONNE -

698€

du **Fort La Latte**, vieux château féodal au sommet d'une falaise. Dîner et logement.

5^{ème} jour : Mercredi 8 mai - Retour

Petit-déjeuner et retour.

FÊTE DES FLEURS À GERONE ET BARCELONE

4 jours



1^{er} jour : Jeudi 9 mai Lloret del Mar

Départ tôt le matin de votre lieu de prise en charge en car grand tourisme. Arrêt à Portlligat pour **visiter la maison-musée Salvadore Dali**. Dîner. Logement hôtel 4* type Top Royal Beach Lloret del Mar ou similaire.

2^{ème} jour : Vendredi 10 mai Barcelone (155 km)

Petit-déjeuner. Départ pour **Barcelone**. Rencontre avec votre guide journée. Visite panoramique de la ville. Déjeuner. L'après-midi visite de la **Sagrada Familia**. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

3^{ème} jour : Samedi 11 mai Les Jardins Sainte Clothilde et Fête des Fleurs à Gérone (85 km)

Petit-déjeuner. **Visite des Jardins Sainte Clothilde (libre)**. Déjeuner à l'hôtel. Départ pour **Gérone**. Découverte de la ville et de la fête des fleurs dite "Temps de Flors" avec ses recoins mystérieux qui ouvrent leurs portes à deux battants pour vous offrir des espaces floraux de toute beauté. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

4^{ème} jour : Dimanche 12 mai - Retour

Petit-déjeuner. Arrêt à la **Jonqueras** pour faire quelques achats et déjeuner au **Grand buffet à Narbonne**.

du 9 au 12 mai

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme. Hébergement base chambre double selon le programme. Taxe de séjour. Pension complète du dîner du J1 au petit déj du J4 (menu 03 plats ou buffet - 1/4 vin). Le déjeuner du J4 (hors boissons). Guides locaux francophones : Barcelone (6h). Entrées : Parc Guell, Sagrada Familia, Jardins Ste Clothilde, maison-musée Salvadore Dali.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Chambre individuelle : 69€. Les boissons du déjeuner du J4. Les assurances (assistance, rapatriement et annulation) : 13€. Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend ».

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

389€

SEJOUR EN PUY DE DOME

3 jours



1^{er} jour : Vendredi 14 juin

Départ tôt le matin de votre lieu de prise en charge en car grand tourisme pour Clermont-Ferrand - 287 km (4h + 1h de pause). **Visite guidée du centre historique de Clermont-Ferrand** (Durée 1h30). Déjeuner au restaurant. **Visite guidée du site «Aventure Michelin»**. Installation dans votre hôtel 3*. Dîner et hébergement.

2^{ème} jour : Samedi 15 juin

Après votre Petit-déjeuner, Départ pour Vulcania. Arrivée sur site de **Vulcania**

(avec un animateur). Lieu de découvertes autant que de loisirs, Vulcania, parc d'attractions et d'animations, permet à chacun de mieux comprendre le fonctionnement des volcans et de notre planète. Mettre la science en vie sur le mode des sensations, tel est l'enjeu de Vulcania. Déjeuner sur site. Retour à votre hôtel. Dîner et hébergement.

3^{ème} jour : Dimanche 16 juin

Après le petit-déjeuner, enlèvement des bagages. **Embarquez à bord du train panoramique des Dômes**, volcan totem de la **Chaîne des Puys**, inscrite à **l'UNESCO** et reconnus comme haut lieu tectonique. Au sommet, départ pour une **découverte commentée du volcan** : son panorama exceptionnel à 360°, l'observatoire... **Déjeuner au restaurant du sommet du Puy de Dôme**. Descente en train et retour dans votre région.

du 14 au 16 juin

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme sur toute la durée du séjour. 2 nuits en hôtel 3*** en 1/2 pension. Les déjeuners. Les boissons aux déjeuners et dîners (1/4 de vin, eau). Les guides (pour les J1 et J3). Entrée à l'aventure Michelin + guide. Entrée à Vulcania. Billet A/R du train panoramique des Dômes. Les taxes de séjour.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre single : +65€. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : +15€. Les extras, pourboires et dépenses à caractère personnel. Tout ce qui n'est pas mentionné au programme.

- PRIX PAR PERSONNE -

430€



1^{er} jour : Lundi 17 juin

Départ tôt le matin de votre lieu de prise en charge pour la Normandie en car grand tourisme - 612 km (8h + 2h de pause). Arrêt déjeuner en cours de route. Poursuite en direction de Paris. Arrêt pour visiter le **Château de Fontainebleau avec audio guide**, le seul château royal et impérial habité pendant sept siècles. Rois et reines, empereurs et impératrices se sont attachés à embellir le château construit autour du donjon originel. **Dîner et logement à Melun.**

2^{ème} jour : Mardi 18 juin

Petit-déjeuner. Départ pour la Côte d'Albatre. Arrivée à **Fecamp et visite libre de cette ville** qui séduit par son charme naturel et son patrimoine : les maisons des pêcheurs le long du port, abbatale de la Sainte-Trinité, le Palais des ducs de Normandie puis **visite guidée du Palais Bénédictine avec dégustation de la célèbre liqueur**. Déjeuner. En route vers **Etretat et balade libre** pour découvrir les légendaires falaises ou flâner en bord de mer. Continuation sur **Caen** en passant par la côte pour découvrir le célèbre **Pont de Normandie**, majestueux ouvrage enjambant l'estuaire de la Seine et qui compte aujourd'hui parmi les attractions touristiques de la région. Passage à **Honfleur**, ville marquée par les impressionnistes avec sa vieille ville et son charmant port. Installation pour 2 nuits, **dîner et logement à Caen** ou proximité.

3^{ème} jour : Mercredi 19 juin

Petit-déjeuner. Départ pour Arromanches.

Visite de Arromanches 360° avec une projection de film en hommage aux combattants et **visite du musée du débarquement**. Déjeuner. En route pour Omaha Beach, **visite libre du cimetière américain de Colleville Sur Mer**. **Découverte de la Pointe Du Hoc**, falaises où les Rangers américains grimperent, un des sites incontournables des plages du débarquement. Retour à l'hôtel par Ouistreham et le Pont de Bénouville. **Dîner et logement.**

4^{ème} jour : Jeudi 20 juin

Petit-déjeuner. Départ pour le **Mont-Saint-Michel** «la merveille de l'Occident». **Arrêt au village Villedieu-les-Poêles**, capitale du cuivre et **temps libre** pour flâner dans ses ruelles. **Déjeuner dans un restaurant au Mont-Saint-Michel, puis visite guidée de son Abbaye**. Continuation sur Dinan. Installation à l'hôtel dans la région de **Dinan** (rayon 30 km), temps libre. Dîner et logement à Combourg.

5^{ème} jour : Vendredi 21 juin (journée effectuée par un autocar local)

Petit-déjeuner. Départ pour **Dinan**, l'un des patrimoines médiévaux les mieux conservés. **Visite guidée de la ville**. Déjeuner. L'après-midi continuation vers **Dinard**, une station balnéaire pleine de charme, puis visite de **Saint-Malo** la «cité corsaire» **en petit train**, la pointe du Grouin avec arrêt vue panoramique sur la baie du Mont-Saint-Michel, **Cancale**, petit port de pêche connu pour ses huîtres. Retour à l'hôtel pour dîner et logement.

du 17 au 23 juin

CE PRIX COMPREND

Transport en autocar grand tourisme A/R de votre région. 6 nuits en hôtel 3* en chambre double. La pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J7. Les boissons : 1/4 de vin à chaque repas. Entrée + guide abbaye du Mont-St-Michel. Visite guidée de Dinan et Rennes. Visite guidée de St Malo en petit train. Visite guidée du palais Bénédictine avec dégustation. Droit d'entrée Arromanches 360° + musée du débarquement, château de Fontainebleau avec audioguide. Sous traitance d'un car local pour le J5. La taxe de séjour.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre individuelle : + 180€. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : + 30€. Toutes prestations non mentionnées au programme.

- PRIX PAR PERSONNE -

986€



6^{ème} jour : Samedi 22 juin

Petit-déjeuner. Départ pour **visite guidée de Rennes**, capitale de la Bretagne. Du gothique flamboyant de la Chapelle Saint-Yves, en passant par les rues pavées bordées de maisons à pans de bois colorés, plusieurs époques rythmeront votre visite. Déjeuner, puis continuation sur **Bourges**. Dîner et logement région Bourges.

7^{ème} jour : Dimanche 23 juin

Petit-déjeuner. **Temps libre** pour une courte visite de **Bourges**. Déjeuner en cours de route. Retour.



1^{er} jour : Dimanche 1^{er} septembre Freiburg - Région Donaueschingen

Départ en matinée pour Donaueschingen en car grand tourisme – 493 km (6h45). Arrivée sur **Freiburg**, capitale de la Forêt Noire. **Déjeuner**. L'après-midi, **visite guidée de la vieille ville**, perle de la Forêt Noire avec ses maisons colorées et ses colombages, sa splendide cathédrale et ses maisons bourgeoises. Dîner. Logement hôtel 3* région Forêt Noire.

2^{ème} jour : Lundi 2 septembre Gutach - Chutes de Triberg (100 km)

Petit-déjeuner. Départ pour **Gutach**. **Visite de l'écomusée**, à la découverte de l'artisanat et du mode de vie rural de la Forêt Noire. **Déjeuner**. Continuation vers **Triberg**. Visite des cascades les plus hautes d'Europe. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

3^{ème} jour : Mardi 3 septembre Alpirsbach - Wolfach

Petit-déjeuner. Direction Alpirsbach réputée pour son imposante abbaye bénédictine en pierre rouge et sa bière. **Visite guidée du cloître puis de la brasserie Klosterbräu** avec explications sur l'évolution du processus de brassage, suivie d'une dégustation. **Déjeuner**. **Visite guidée de la verrerie de Wolfach**. La verrerie cristallerie Dorotheenhütte est la seule entreprise manufacturière où l'on exerce aujourd'hui encore cet art artisanal ancien. Vous pouvez assister au travail et voir la soufflerie, l'atelier de gravure, le musée. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.



4^{ème} jour : Mercredi 4 septembre Titisee - Chutes du Rhin (185 km)

Petit-déjeuner. Départ pour le **lac Titisee** situé au cœur de la Forêt Noire. Promenade en bateau sur le lac. Départ pour Stein am Rhein. **Déjeuner panoramique aux chutes du Rhin**, les plus puissantes d'Europe : 150m de large sur 20m de hauteur. Découverte libre des chutes. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

5^{ème} jour : Jeudi 5 septembre Lindau - Île Mainau (245 km)

Petit-déjeuner. Départ pour **Lindau**. Visite guidée de l'île de Lindau et de son village médiéval. Continuation pour Meersbrug. **Déjeuner**. Traversée en ferry de Meersbrug à Constance. Départ pour **l'île de Mainau**. Visite de son parc floral, véritable paradis pour les amoureux des plantes et des fleurs



du 1^{er} au 6 septembre

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme. Hébergement en chambre double selon le programme. Pension complète (menu 3 plats - hors boissons) du déjeuner du J1 au déjeuner du J6. Visites guidées : Freiburg (1h30), Ecomusée de Gutach (1h30), Lindau (1h30), Lucerne (2h), Abbaye d'Alpirsbach + Brasserie Klosterbräu avec dégustation (1h30), Verrerie de Wolfach (1h). Entrées : Ecomusée de Gutach, Chutes de Triberg, Parc Floral de Mainau. Promenade en bateau sur le lac Titisee. Traversée Meersbrug - Constance (seulement passager).

CE PRIX NE COMPREND PAS

Supplément single : 200€. Boissons. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : +32€. Tout ce qui n'est pas mentionné dans «Ce prix comprend».

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -

1059€

au bout d'une presqu'île en panorama sur le lac. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

6^{ème} jour : Vendredi 6 septembre Lucerne (150 km)

Petit-déjeuner. Départ pour la Suisse. Arrivée sur Lucerne. **Visite guidée pédestre de Lucerne**, située sur les bords du Lac des 4 cantons. Mondialement connue pour son pont de bois, Lucerne vous dévoilera son passé. Déjeuner et retour.



**1^{er} jour : Samedi 14 septembre
Montbazillac et Bergerac**

Départ de votre lieu de prise en charge pour Montbazillac en car grand tourisme (610 km) (8h + 2h de pause). Déjeuner en cours de route. Visite commentée du château de Montbazillac (avec dégustation). **Le Château de Montbazillac**, propriété de la cave de Montbazillac depuis 1960, présente une architecture unique et originale, mélange de systèmes défensifs médiévaux et d'élégances de la Renaissance. Planté au cœur du vignoble prestigieux qui porte son nom, la vue qui s'offre depuis les terrasses du parc constitue un panorama extraordinaire sur la vallée de la Dordogne. **Visite guidée de la ville de Bergerac**. Bergerac arbore fièrement depuis quelques années son Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Et pour cause... Un dédale de rues et de placettes plus charmantes les unes que les autres. On lève le nez pour admirer les colombages, les fenêtres en ogive, les portes travaillées. Surtout ne pas perdre une miette des anecdotes historiques : « lors de la venue de Catherine de Médicis, les fontaines de la rue des Fontaines crachaient du vin pour réveiller les ardeurs des Catholiques ! ». En fin d'après-midi, arrivée dans votre hôtel 3* à **Vézac**. Dîner et hébergement.

**2^{ème} jour : Dimanche 15 septembre
Périgueux**

Petit-déjeuner. **Visite guidée de Périgueux**. A Périgueux et tout autour, le visiteur découvre le jardin secret du Périgord : châteaux majestueux, traces de l'histoire médiévale ou de la renaissance, cathédrale, abbayes et prieurés, témoins d'une vie spirituelle forte, côtoient terres et champs

d'où naissent des produits nobles comme la fraise, la truffe et le cèpe. Et entre deux eaux, l'esturgeon fabrique ses précieux œufs. Déjeuner. **Visite de la grotte de Rouffignac en petit train électrique**. A bord d'un train électrique, la visite permet, sans fatigue, de plonger dans l'univers mystérieux des grottes et de découvrir l'art des chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire. Dîner et logement à l'hôtel.

**3^{ème} jour : Lundi 16 septembre
Sarlat et Montignac**

Petit-déjeuner. **Visite commentée de la cité de Sarlat (avec temps libre sur le marché)**. De l'occupation des moines Bénédictins aux transformations des évêques du XIV^e au XVIII^e siècle la cité historique de Sarlat est un témoignage exceptionnel d'architecture. La ville offre aujourd'hui cet héritage singulier grâce à une conservation chanceuse et des restaurations au fil des âges. **Déjeuner dans la cité médiévale**. Visite guidée de Lascaux IV à Montignac. 9 000 m² de bâtiments se fondent dans le paysage, étirés comme une griffure côté façade, quasi invisibles depuis le ciel avec la toiture végétalisée. A l'intérieur se cache un nouveau fac-similé de la grotte préhistorique, l'atmosphère est celle d'une véritable grotte. Il fait humide et sombre, les sons sont assourdis. Lascaux IV est plus complet que Lascaux II car la grotte y est reconstituée dans sa quasi intégralité. Dîner et logement.

**4^{ème} jour : Mardi 17 septembre
Castelnaud et Marqueyssac**

Petit-déjeuner. **Visite guidée du Château de Castelnaud**. Au cœur du Périgord Noir,

du 14 au 18 septembre

CE PRIX COMPREND

Transport en autocar grand tourisme A/R de votre région. L'hébergement (base chambre double) en hôtel 3*. La pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J5. Les boissons : 1/4 de vin + 1 café à chaque repas. Les entrées et visites commentées prévues au programme. La taxe de séjour.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre individuelle : + 25€ pp/nuit. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : +26€. Toutes prestations non mentionnées au programme

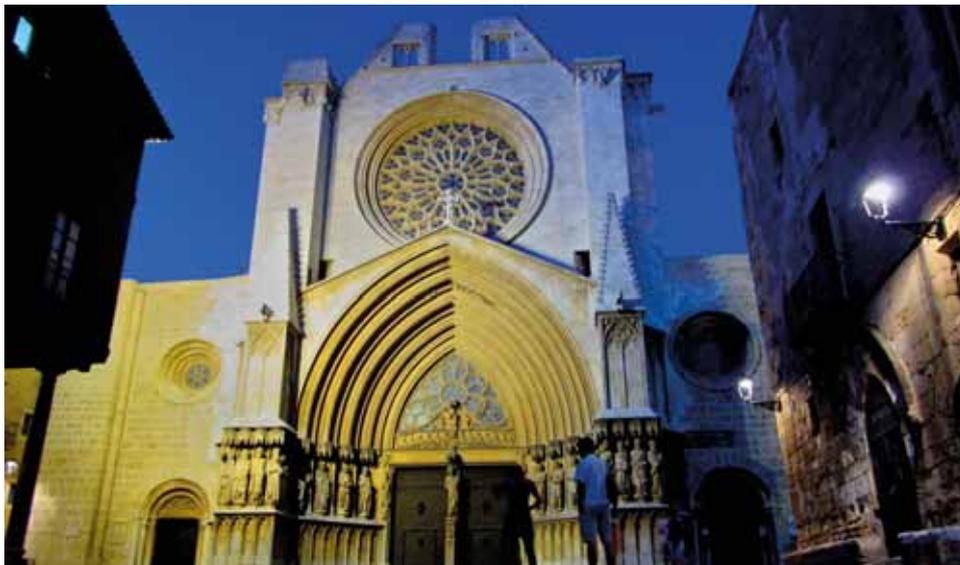
- PRIX PAR PERSONNE -

839€

le château de Castelnaud, bâti sur un éperon rocheux, offre un magnifique panorama sur la vallée de la Dordogne. Fondé au XII^e siècle, c'est un parfait exemple de fortification médiévale. Il abrite aujourd'hui une importante collection d'armes et d'armures. Sur le bastion, les plus puissantes machines de siège du moyen âge sont reconstituées en position d'attaque. **Déjeuner dans une ferme auberge. Visite d'une truffière (avec recherche de truffes). Visite libre des jardins de Marqueyssac. Balade en gabare le long de la Dordogne**. La gabare est un bateau traditionnel de la Dordogne à fond plat. Dîner et logement.

**5^{ème} jour : Mercredi 18 septembre
Retour**

Petit-déjeuner. **Découverte du Caviar de Neuvic (avec dégustation)**. Au cœur de la Dordogne historique et gourmande, le village de Neuvic a donné son nom à une marque de producteur : Caviar de Neuvic. Installé sur les bords de l'Isle, la rivière pionnière de l'élevage d'esturgeons en Aquitaine, le Domaine maîtrise l'élevage des poissons et l'élaboration du caviar. La recherche, l'innovation et le respect de tous les équilibres naturels inspirent l'exigence de qualité de Caviar de Neuvic. **Déjeuner au château de Neuvic**. Retour.

**1^{er} jour : Samedi 5 octobre**

Départ de votre lieu de prise en charge en car grand tourisme pour Salou - 738 km (9h15 + 2 h de pause). Déjeuner Pique-nique organisé par Europe autocars en cours de route. **Arrivée sur la Costa Dorada dans la station de Salou** en fin d'après-midi. Installation à l'hôtel. Dîner et hébergement.

2^{ème} jour : Dimanche 6 octobre

Petit-déjeuner. En matinée, excursion guidée à **Tarragone**. La ville la plus intéressante de la péninsule, classée patrimoine de l'Humanité. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et hébergement.

3^{ème} jour : Lundi 7 octobre

Petit-déjeuner. En matinée, **excursion**

guidée au Delta de l'Ebre qui ressemble à un grand marais cultivé en rizières sur des centaines d'hectares. **Promenade en bateau et visite du musée**. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et hébergement.

4^{ème} jour : Mardi 8 octobre

Petit-déjeuner. En matinée, **visite des caves Vidal à Riudoms** et **visite du musée des voitures anciennes**. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et hébergement.

5^{ème} jour : Mercredi 9 octobre

Petit-déjeuner. **Matinée libre sur le marché à la Pineda**. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et hébergement.

6^{ème} jour : Jeudi 10 octobre

Petit-déjeuner et retour. **Déjeuner au buffet Lliure Rosello à la Jonquera**.

du 5 au 10 octobre**CE PRIX COMPREND**

Transport en autocar grand tourisme. 5 nuits en hôtel 3* en chambre double. Tous les repas du déjeuner du J1 au déjeuner du J6 - en pension complète. ¼ vin + eau aux repas. Soirées animées à l'hôtel. Service d'un guide accompagnateur 2 demi-journées. Promenade en bateau sur le Delta de l'Ebre. Visite aux caves Vidal et au musée des voitures anciennes. Taxe de séjour. Le déjeuner au buffet Lliure à la Jonquera.

CE PRIX NE COMPREND PAS

L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : 13€. Le supplément chambre seule : + 83€. Toutes prestations non mentionnées au programme (les pourboires et dépenses à caractère personnel, les services bagagistes...).

FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

- PRIX PAR PERSONNE -**425€**



1^{er} jour : Vendredi 18 octobre
Avignon

Départ de votre lieu de prise en charge pour Avignon – 221 km. **Déjeuner libre à Avignon.** Temps libre dans la cité des papes. Départ pour Grasse. Installation dans vos chambres (Check in). Dîner et hébergement.

2^{ème} jour : Samedi 19 octobre
Grasse

Petit-déjeuner. Départ pour **Mouans Sartoux** pour la **visite guidée des jardins du MIP (Musée International de la Parfumerie)** (Durée 1h30). Les jardins du MIP sont un conservatoire de plantes à parfum du musée, un espace naturel témoin du paysage olfactif lié à l'agriculture locale. Situés au pied de la cité aromatique, ces jardins botaniques de deux hectares proposent une promenade délicieuse et parfumée parmi les champs de roses de mai, de jasmin, d'orangers, de tubéreuses, de violettes et tant d'autres. Déjeuner libre Cet après-midi sera consacré à la **création d'un parfum**. Vous serez accueillis dans la



maison Galimard. Vous découvrirez toutes les techniques, et savoir faire des Grands Nez, vous confectionnerez vous-même votre propre eau de parfum (100 ml) (durée 2h). A la fin de l'atelier visite de l'usine (durée 35 mn). Dîner à l'hôtel et logement.

du 18 au 20 octobre

CE PRIX COMPREND
Transport en autocar Grand tourisme. L'hébergement (base chambre double) en hôtel 3 à Grasse. La demi-pension du dîner du J1 au petit-déjeuner du J3 (boissons incluses). Les entrées et visites commentées prévues au programme.*

CE PRIX NE COMPREND PAS
Le supplément chambre individuelle: + 48€ par personne. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation): + 9€. Toutes prestations non mentionnées au programme.

- PRIX PAR PERSONNE -
270€



3^{ème} jour : Dimanche 20 octobre
Aix en Provence

Petit-déjeuner. Départ pour Aix en Provence pour une visite (libre). Déjeuner libre. **Visite libre des ateliers Cézanne.** Retour.

MARCHÉ DE NOËL EN ALSACE 3 jours



du 6 au 8 décembre

CE PRIX COMPREND

Transport en autocar grand tourisme.
L'hébergement (base chambre double) en hôtel 4* à Colmar avec le Petit-déjeuner.
Le dîner du 6 décembre. La taxe de séjour.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre individuelle : + 50€/Pers. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : + 6€/Pers. Toutes prestations non mentionnées au programme.

- PRIX PAR PERSONNE -

180€



d'orange et de cannelle. A la tombée de la nuit, un subtil jeu de lumière vient souligner les innombrables richesses architecturales allant du moyen-âge au 19^{ème} siècle. Un sublime «cheminement lumière» entraîne le promeneur à la découverte des cinq marchés de Noël, chacun blotti dans un cadre idyllique et dégageant une identité propre. Déjeuner et dîner libres. Hébergement.

1^{er} jour : Vendredi 6 décembre Kaysersberg

Départ de votre lieu de prise en charge pour Kaysersberg (467 km). Déjeuner libre. Temps libre à Kaysersberg. Au cœur de la ville impériale de Kaysersberg, les arômes de pain d'épices et les effluves de vin chaud à la cannelle éveilleront vos papilles, vos yeux seront écarquillés devant les étals des boulangers-pâtisseries garnis de bredalas (petits gâteaux de Noël) aux noisettes, aux amandes, au chocolat, aux fruits secs... Départ pour Colmar. Installation dans vos chambres (Check in). Dîner et hébergement.

2^{ème} jour : Samedi 7 décembre Colmar

Journée libre à Colmar.

Laissez-vous séduire par l'atmosphère intime et chaleureuse de cette ville d'art et d'histoire dont le patrimoine exceptionnel sert d'écrin à la fête ! Partout où le regard se pose, ce ne sont que des vitrines et maisons décorées, des successions de rues et de ruelles animées où se mêlent des odeurs

3^{ème} jour : Dimanche 8 décembre Bouxwiller

Matinée libre à Bouxwiller.

L'un des plus beaux et des plus authentiques marchés de Noël d'Alsace, c'est l'évènement incontournable du Pays de Hanau, qui accueille des milliers de visiteurs chaque année ! Déjeuner libre. Retour.





1^{er} jour : Lundi 30 décembre

«Bienvenue»

Départ de votre lieu de prise en charge pour Praz sur Arly en car grand tourisme (106 km). Arrivée en fin de journée. **Apéritif de bienvenue et installation dans les chambres. Dîner au village vacances et soirée animée.**

2^{ème} jour : Mardi 31 décembre

Beaufort / Praz Sur Arly

Visite de la coopérative laitière du Beaufortain : son hall d'exposition qui domine l'atelier de fabrication, ses caves d'affinage, projection d'un film de 20 minutes « au pays du Beaufort », et bien sûr dégustation de Beaufort et de vin de Savoie ! Régalez-vous ! **Déjeuner au village vacances.**



Découverte accompagnée de Praz-sur-Arly : village traditionnel de montagne au pays du Mont Blanc, Praz-sur-Arly est un village où il fait bon flâner. Vous découvrirez les paysages de montagne et ses commerces. **Soirée festive avec le réveillon de la Saint-Sylvestre - Apéritif - Dîner amélioré - Soirée dansante et cotillons.**

3^{ème} jour : Mercredi 1 janvier 2020

Journée libre en pension complète

Journée libre en pension complète. Accès gratuit à votre espace bien-être (sauna + bain à remous). Dîner au village vacances et soirée animée.

4^{ème} jour : Jeudi 2 janvier

Megève / balade en raquettes

Station de renommée internationale, Megève est reconnue comme étant l'une des plus belles stations de ski au monde. **Découverte accompagnée du village** pour admirer sa place, son église, son calvaire puis temps pour faire les boutiques. **Déjeuner au village vacances.** Partez pour une **balade « oxygène » en raquettes** durant laquelle un guide vous fera découvrir de beaux paysages. Excursion réalisable sous réserve d'un enneigement suffisant. Le cas échéant elle sera remplacée par une balade pédestre accessible à tous. **Dîner au village vacances et soirée animée.**

5^{ème} jour : Vendredi 3 janvier

Il faut déjà se quitter

Petit-déjeuner et retour.

du 30 décembre au
3 janvier 2020

CE PRIX COMPREND

Le transport en car grand tourisme. L'hébergement en village vacances, base chambre double ou multiple : linge faits à l'arrivée ; linge de toilette fourni. La pension complète du dîner du Jour 1 au petit-déjeuner du jour 5 (possibilité de prendre les déjeuners sous forme de panier-repas). La soirée du réveillon de la Saint-Sylvestre avec apéritif + amuses bouches, menu amélioré (vin inclus), soirée dansante avec cotillons. Les entrées et accompagnement comme décrit dans le programme. Les prestations d'un guide diplômé d'état pour la sortie en raquettes (ou randonnée pédestre à défaut d'enneigement), raquettes et bâtons fournis. Un dîner typique savoyard. Un apéritif de bienvenue. L'animation en soirée. La taxe de séjour. L'accès gratuit à l'espace bien-être (sauna + bain à remous).

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre seule : 72 €. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : 14 €. Toutes les prestations liées aux sports d'hiver (remontées mécaniques + location de matériel). Les dépenses à caractère personnel.

- PRIX PAR PERSONNE -

459€





RÉVEILLON 2019 EN ESPAGNE 5 jours



En Espagne, le 31 décembre est une fête très spéciale, qui se déroule jusque très tard dans la nuit. Pour commencer l'année du bon pied, venez passer le réveillon à Lloret del Mar. Vous vous amuserez à avaler les traditionnels raisins de la chance... Mais la fête ne fera que commencer !

**du 30 décembre au
3 janvier 2020**

CE PRIX COMPREND

Transport en autocar grand tourisme. L'hébergement (base chambre double) en hôtel 4. Pension complète avec boissons (eau et vin) incluses aux repas. Dîner de gala du 31/12 servi à table avec musique. Une nuit de spectacle Flamenco Show à l'hôtel. La taxe de séjour.*

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre individuelle : + 80 €/Pers. L'assurance (assistance, rapatriement et annulation) : + 13 €/Pers. Toutes prestations non mentionnées au programme.

- PRIX PAR PERSONNE -

429€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément à l'article R.211-12 du Code de Tourisme, les brochures et contrats de voyages proposés par les agents de voyages à leur clientèle doivent reproduire les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme. Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Le site, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contrares figurant sur l'information préalable, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués sur le site, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la validation du contrat de vente de voyage.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Article R211-3 du Code du Tourisme

« Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section. »

Article R211-3-1 du Code du Tourisme

« L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2. »

Article R211-4 du Code du Tourisme

« Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18. »

Article R211-5 du Code du Tourisme

« L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat. »

Article R211-6 du Code du Tourisme

« Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
- 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. »

Article R211-7 du Code du Tourisme

« L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur. »

Article R211-8 du Code du Tourisme

« Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle

s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. »

Article R211-9 du Code du Tourisme

« Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ. »

Article R211-10 du Code du Tourisme

« Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. »

Article R211-11 du Code du Tourisme

« Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4. »

Remboursement des taxes aéroports

Conformément à l'article L.121-118 du Code de la Consommation, en cas de non utilisation de votre billet d'avion, vous avez la possibilité de vous faire rembourser, sur demande, les « taxes aéroports » afférentes à celui-ci. Le remboursement fera l'objet d'une facturation de frais, dans la limite de 20% du montant remboursé, sauf en cas de demande déposée en ligne à l'adresse: EUROPE AUTOCARS VOYAGES Zi des moulins 38830 Saint Pierre d'Allevard

Données personnelles

La collecte par l'agence des données à caractère personnel, dans le respect de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, permet d'assurer l'exécution du contrat. Les données personnelles peuvent également être utilisées en vue d'assurer le suivi de la relation clientèle, recueillir votre avis sur les prestations après votre retour de voyages, réaliser des opérations de prospection commerciale (exclusivement pour des produits analogues), réaliser des analyses et statistiques internes. Les données pourront être transmises par l'agence à un sous-traitant, exclusivement pour la réalisation des opérations techniques destinées aux finalités énoncées ci-dessus. Les données collectées ne sont en aucun cas transmises à des tiers, sans votre accord exprès et préalable. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès de l'agence.

Article R211-12 du Code du Tourisme

Lorsqu'avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception. L'acheteur sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées.

Article R211-13 du Code du Tourisme

Lorsque après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat correspondant au prix non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit pouvoir proposer des prestations en remplacement des prestations non fournies en rapport d'équivalence avec le voyage acheté, en supportant tout supplément de prix éventuel. L'acheteur peut refuser pour des motifs valables, et dans ce cas le vendeur doit pouvoir fournir les titres de transports nécessaires au retour de l'acheteur.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du voyage :

Date de départ : : Lieu de prise en charge :

Nom, prénom, adresse et téléphone de chaque participant :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

Prix du voyage : € x personnes = €

Mode de règlement : chèque ou carte bancaire

N° de la carte :

Date d'expiration :

Code sécurité au dos de la carte :

Je soussigné(e)

.....

agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres inscrits certifie avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et des conditions d'annulation.

NB : les assurances incluses dans le prix du voyage concernent les accidents et le rapatriement. Aucune annulation ne sera acceptée après inscription définitive.

Date : Signature :



Canada, Pérou, Portugal, Espagne, Puy du Fou, marchés de Noël ou même Marseille, Annecy, Lyon... Nous sommes à votre écoute quelle que soit votre demande et nous organisons des séjours, journées ou demi-journées, quelques soient les publics. Voyages de groupes, excursions occasionnelles, voyages ou sorties scolaires, confiez-nous votre projet.



ZI des Moulins - 38830 Saint-Pierre d'Alleverd
CRÊTS-EN BELLEDONNE
Tél. : 04 76 97 50 35
contact@allvoyages.com

www.europe-autocars.com